28 octobre 2026

Bonjour chère Madame la présidente
Bonjour chères commissaires
De l'Office de participation de Longueuil.

Je voulais vous faire suivre mes préoccupations par rapport aux décisions qui visent à exiger une carte Accès Longueuil payante pour les participants non-résidents aux activités de loisir et culturelles de la ville.

Je fais partie du groupe Alpa soit l'Association Longueilloise des Photographes Amateurs. Un organisme à but non lucratif (OBNL)qui existe depuis 1976.
Je suis membre de cet OBNL depuis 6 ans et je suis à la retraite depuis 2 ans.
Permettez-moi d'utiliser cette abréviation pour cette lettre d'opinion.

Notre groupe Alpa pourrait fonctionner à plus de de 100 membres.
Nous étions 87 membres l'an dernier et cette année, en date d'aujourd'hui, nous sommes 94. Nous avons redoublé d'effort de recrutement depuis 1 an.
Si la tendance se maintient nous nous approchons de très près de la cible de moins de 25% de participants non-résidents.
Tous nos efforts se font dans ce sens-là.

J'ai écouté toutes les rediffusions des rencontres et j'ai assisté à celle du 10 et 17 septembre.

Un des points qui revient souvent est que la politique de reconnaissance est de prioriser la population de Longueuil dans les offres de plateaux de la ville.
L'office a été mandaté pour statuer sur des recommandations par rapports aux décisions qui seront prises pour prioriser les résidents de la ville de Longueuil.
L'Office œuvre au service de l'intérêt public.
Le public implique les résidents et les non-résidents de Longueuil.
Partons de ces prémisses.

Des questions revenaient lors des consultations dont ;
« Y-a-t-il un en enjeu financier pour exiger cette carte pour les non-résidents? »
La réponse de la ville demeurait: notre priorité est de prioriser la population de Longueuil. C'est normal que les non-résidents paient pour utiliser les plateaux.

Mais entre les lignes on comprend bien que les espaces manquent plus pour certaines activités que d'autres.

Si la ville veut prioriser l'accès à la population de Longueuil pour les activités sportives et culturelles en insistant sur l'obligation de la carte payante pour les non-

résidents, nous ressentons, à travers tous les témoignages des OBNL avec une vocation culturelle, qu'il y aura des impacts majeurs.

Certains OBNL avec vocation culturelle ne survivront pas et du même coup nos citoyens Longueillois risquent d'être pénalisés du même coup.

Une autre question est revenue ;
« Avez-vous étudié l'impact psycho-social sur les membres des OBNL qui risquent de perdre leurs activités? »

Nous savons depuis avril 2025 que certains OBNL avec une vocation culturelle sont plus à risque de ne pas être capable de survivre.
Les OBNL avec une vocation culturelle sont nombreux et regroupent beaucoup d'ainés.
Les impacts sur les ainés risquent d'être dévastateurs.

Le 10 septembre 2026,La santé publique nous a bien exposé que les bienfaits des activités de toutes les catégories d'âge sont certes importants et tout spécialement chez nos ainés qui sont plus à risque d'isolement social avec tout que cela implique. L'accès aux loisirs joue un rôle crucial en autre sur la santé, le sentiment d'appartenance, la participation sociale.
Les OBNL jouent un rôle clé dans ces objectifs.

La santé publique a statué que l'accessibilité aux activités culturelles, aux loisirs, aux sports doit être préservée et **même améliorée.**
La carte Accès Longueuil payante aurait une conséquence sur la santé des ainés, de leur mieux-être et leur participation sociale car leurs activités seraient inévitablement limitées.
Le coût de cette carte dans le contexte économique actuel n'est pas facile à gérer pour certains citoyens non-résidents et ce coût ajoute une **barrière à l'équité** en santé. Les non-résidents avec un niveau de précarité seront inévitablement désavantagés.
La représentante de la santé publique nous a présenté cette conclusion.
Je pense que les conclusions de la santé publique doivent être prises en considération. La santé publique est une spécialité médicale qui vise à améliorer, à promouvoir, à protéger et à restaurer la santé de la population grâce à une action collective.
L'action collective serait de sensibiliser L'OPPL et les administrateurs de la ville de s'orienter pour des décisions qui tiendra compte de la fragilité des ainés.

Je travaille comme secrétaire dentaire comme projet de retraite depuis 2 ans.
Des clients ont la chance d'être bénéficiaires du régime fédéral de soins dentaires.

Certains n'étaient pas venus depuis 20 ans et plus chez le dentiste. Ils ont à débourser un minimum de 33 $ pour leur rendez-vous d'hygiène dentaire une fois par année.
Je suis témoin que certains bénéficiaires ne prennent pas leur rendez-vous une fois par année car le montant minimal de 33 $ est déjà énorme pour eux.
Quelle désolation!
On prône la santé dentaire qui est reconnue d'être un plus pour la santé neuro et cardiovasculaire en diminuant l'état inflammatoire causé par la plaque dentaire.
C'est reconnu.
On prône la santé mentale, cognitive et du bien-être pour l'ainé pour qu'il demeure le plus longtemps possible en contact avec notre société, pour qu'il demeure un citoyen allumé et respecté.
L'accès aux loisirs doit être facilité pour aider les ainés.

Et oui la précarité existait belle et bien en 2025 et n'a pas cessé de progresser en 2026.

Lors de la rencontre RADOC en avril 2025, les représentants de chaque OBNL avec vocation **culturelle** se sont exprimés sur les impacts de cette décision.
Pas juste la ville de Greenfield Park.
Les représentants des OBNL de Longueuil et de St Hubert étaient présents, j'étais présente, mon président était présent: tous nous étions inquiets.
Notre propre groupe Alpa pourrait perdre 20 % et plus de ses membres.
Nous sommes le seul groupe photo à offrir des réunions en Zoom. On favorise ainsi la participation de nos membres (souvent ex-résidents de Longueuil) .Que faire avec ce sous-groupe qui nous suit à distance ?

Par ailleurs La philatélie, la généalogie, la philosophie, les chorales, le théâtre amateur et etc : tous ont exprimées leurs inquiétudes. Aucun représentant des activités sportives n'était présent avec nous lors de la réunion RADOC 2025.

La réunion RADOC en avril 2026 portait sur un autre sujet porteur : l'importance d'être innovateur du point de vue administratif et comment renflouer nos coffres comme OBNL.
La ville nous permet d'assister à des cours pour nous aider à devenir plus autonomes mais les OBNL EN SITUATION DE PRÉCARITÉ SE sont sentis DÉSEMPARÉS.
BOUCHE BÉE!
On a eu un cours de finance en accéléré pas très pratico pratique. Le message était clair ; devenez une petite entreprise.

La ville a ses enjeux.
Mais elle doit évaluer les impacts.

La culture est un jalon important de nos vies et ne devrait pas être négligée.
Nos propres artistes doivent se battre continuellement auprès de la sphère politique depuis toujours et cela se poursuit. Voilà que nous, les Longueillois, membres des OBNL avec vocation culturelle, à notre tour, nous devons y faire face pour supporter nos confrères et consœurs non-résidents.

Je pense que c'est important de penser à nos ainés autrement.
D'avoir une considération spéciale pour eux.
Ils ne sont pas des numéros.
Ils ont été nos voisins pendant de nombreuses années pour plusieurs.
Ils ont besoin de demeurer actif et d'interagir ; d'avoir une place, leur place dans la société d'aujourd'hui qui doit s'adapter à montrer plus d'ouverture, plus d'humanité. Avec tout ce qu'on voit autour de nous, nous avons tous besoin d'un moment de répit. Un OBNL est un havre de partage.

Je propose que la ville réfléchisse sur un moyen d'aider les ainés non-résidents de Longueuil à poursuivre leur bout de chemin avec leurs OBNL respectifs et d'aider du même coup les OBNLS de garder leurs portes ouvertes pour nous-mêmes les Longueuillois résidents. Nous sommes interdépendants.

Je propose une **carte pour ainé distincte** (uniquement dédiée à l'inscription d'une OBNL **non contingentée ou avec vocation culturelle,** une carte ne permettant pas d'accès à nos bibliothèques).

Comment la rendre distincte sans que cela demande une administration compliquée ?
La ville saura trouva un moyen si elle décide vraiment de leur accorder un moment de répit.
À la limite, mais devons-nous en venir à cela :je me dis que si les membres non-résidents sont bénéficiaires du régime fédéral des soins dentaires (le fédéral évalue chaque année l'accessibilité du bénéficiaire), et ces membres pourraient probablement bénéficier d'une carte de non-résident gratuite.

La ville insiste pour dire qu'elle nous gâte : on ne peut pas dire le contraire.On adore notre local.On fournit des bénévoles qui font des contrats-photos pour la ville.
À chaque réunion de consultation: la ville insistait pour dire qu'il y avait un prix à payer pour recevoir les offres de plateaux de la ville.
Les OBNL avec une vocation culturelle doit être vu différemment.

Regardons vraiment ce que certains OBNL reçoivent et peut-être que certaines restrictions d'offre pourraient être régulées autrement : on pourrait leur refuser les accès aux spectacles de la ville à l'automne.

Les plateaux pour plusieurs OBNL sont vraiment plus modestes que d'autres. Il faudrait peut-être le reconnaitre.

L'ALPA reconnait sa chance de côtoyer des plus jeunes et des ainés.
On reçoit des uns et des autres… et c'est sûrement ce que vivent tous les OBNL qui ont une composante culturelle. Un lien de plus nous unit; notre passion pour notre activité qui nous fait vibrer, qui nous allume intellectuellement, qui nous fait voir le quotidien autrement.

La ville doit trouver une solution pour éviter que certains OBNL disparaissent des offres de la ville et doit considérer que décidemment certains OBNL ont des plateaux qui diffèrent des groupes qui ont besoin de grands espaces et de structures.

Protégeons nos ainés et la culture.

Brigitte Girard
Membre de l'Alpa